

Bienvenue à Lyon et à Inflexyon !



Notre école vous propose des formations de français variées et adaptées à chacun d'entre vous. Le but étant de vous permettre d'acquérir des connaissances dans la langue française en correspondance avec vos attentes. Inflexyon développe une méthode pédagogique originale, visant principalement l'adaptation rapide des étudiants à la vie française, dans toutes ses composantes. Inflexyon met l'accent sur la pratique orale à travers des cours vivants, des ateliers d'expression et privilégie la rencontre entre les étudiants étrangers et les français.

De plus, les nombreux services que propose Inflexyon vous permettront d'apprécier encore plus votre séjour linguistique en France et au sein de notre institution !



SOMMAIRE

CONTACTS	5
LES COURS :	7
PEDAGOGIE :	7
LE LOGEMENT :	14
LES SERVICES :	15
S'INSCRIRE ET PRÉPARER VOTRE VENUE	16
1. La question du Visa :	16
A) Dispense de visa	16
B) Le visa court séjour :	17
C) Le visa long séjour (VLS-TS) :	17
D) Si vous êtes algérien :	18
E) Si vous êtes mineur :	18
F) inscription dans deux établissements l'un après l'autre :	18
2. Le processus d'inscription :	19
Une inscription en 4 temps :	19
Conditions générales de vente	22
FICHE D'INSCRIPTION :	25
La vie à Inflexyon :	27
1. Quelques règles à connaître :	28
2. Les services :	30
> Le foyer :	30
> La bibliothèque et la DVDthèque :	30
> Les salles de cours :	30
> La salle informatique :	30
> La salle d'étude :	30
> La carte étudiante :	30
> Service bancaire :	31
> Le pick-up :	31

> Une aide personnalisée pour remplir documents et formulaires administratifs divers :	31
> Informations logement :	31
> Où manger :	32
> Activités culturelles :	39
> Recyclage	40
3. Comment venir à Inflexyon :	41
4. Autour de l'école :	39
La vie à Lyon :	44
1) Sécurité sociale :	44
A) Vous êtes ressortissant de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse :	44
B) Vous êtes de nationalité étrangère (hors E.E.E. et Suisse)	44
2) Assurance responsabilité civile :	45
3) Assurance logement :	51
4) CAF (caisse allocations familiales) :	51
5) Se déplacer à Lyon :	53
6) Découvrir Lyon / sortir à Lyon :	55
a) Evènements culturels :	55
b) Coût de la vie à Lyon :	57
c) Jours fériés :	59
d) Nature :	59
e) Musées :	59
f) Musique/danse/concert :	61
g) Etudier :	61
7) Adresses et contacts utiles:	62

COURS DE FRANÇAIS À INFLEXYON

1

COURS FLE

<http://www.inflexyon.com/>

- > Modules de formation 30, 27, 17 leçons par semaine
- > Formule "au pair", "à la carte" et étudiants d'Université/conservatoire de musique
- > 5 grands groupes de niveau : Cours pour débutants, intermédiaires et avancés
- > Cours de français spécifique et général, ateliers de perfectionnement, tutorat etc.
- > De nombreuses activités culturelles, visites soirées à thème etc.

2

LOGEMENT

Nous pouvons
rechercher pour vous !

UNE FAMILLE

UNE
RESIDENCE
UNIVERSITAIRE

Tout dépend de
ce que vous
cherchez

- > Implication de l'étudiant dans la vie familiale
- > Autonomie et indépendance
- > Coût économique
- > Efficace et économique
- > Le bon rapport confort/prix/services

<http://www.inflexyon.com/fr/les-projets-en-france/immobilier/>

3

Services +

- > Pick up à l'arrivée, aide administrative, lieu de détente et de restauration au sein de l'école, médiathèque....



LES COURS DE FLE

> PEDAGOGIE

1. Descriptif des cours :

<u>A1</u>	<u>A2</u>
<ul style="list-style-type: none">- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).- Atelier pratique de l'oral.- Atelier pratique de l'écrit.- Atelier structure du français.- Atelier phonétique.- Atelier vocabulaire.	<ul style="list-style-type: none">- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).- Atelier pratique de l'oral.- Atelier pratique de l'écrit.- Atelier structure du français.- Atelier phonétique.- Atelier vocabulaire.

<u>B1</u>	<u>B2</u>
<ul style="list-style-type: none">- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).- Atelier pratique de l'oral.- Atelier pratique de l'écrit.- Atelier structure du français.- Atelier phonétique.- Atelier vocabulaire.	<ul style="list-style-type: none">- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).- Atelier pratique de l'oral.- Atelier pratique de l'écrit.- Atelier structure du français.- Atelier phonétique.- Atelier vocabulaire.- Atelier média.

<u>C1</u>
<ul style="list-style-type: none">- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).- Atelier pratique de l'oral.- Atelier pratique de l'écrit.- Atelier structure du français.- Atelier phonétique.- Atelier vocabulaire.- Atelier média.

> Il est possible de prendre 30, 27, 17 ou 12 leçons de cours par semaine.

> Après vos 2 évaluations écrites vous serez placé dans un groupe. Ce placement sera confirmé au cours de votre première semaine par un test oral.

Pour 30 leçons: vous devez suivre l'ensemble des cours + 5 leçons de cours particuliers par semaine

Pour 27 leçons : vous devez suivre l'ensemble des cours.

Pour 17 leçons: vous devez suivre l'ensemble des cours du matin.

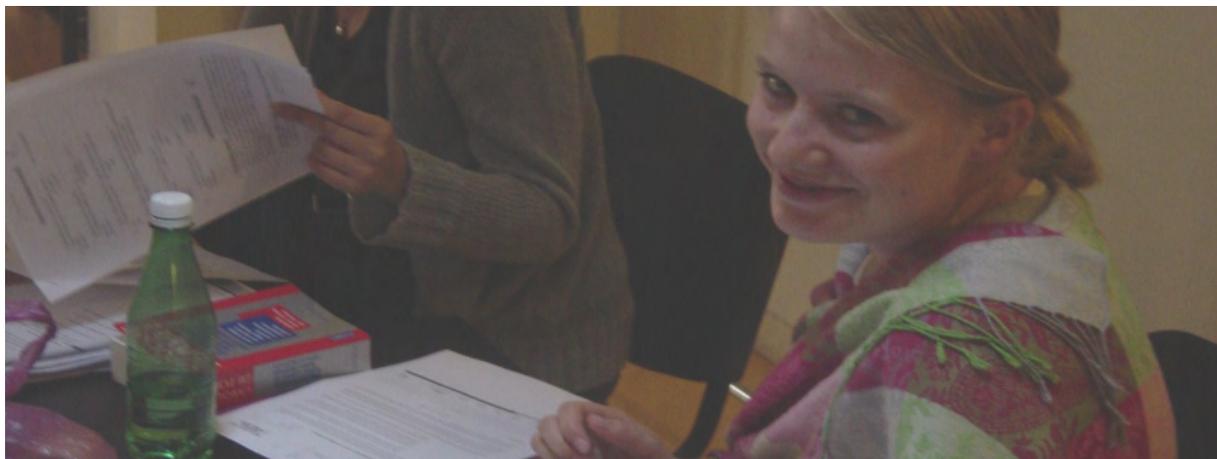
A la carte : Vous choisissez librement les leçons que vous voulez suivre en prévenant l'administration d'Inflexyon 48h à l'avance.

- Pour chaque groupe nous proposons, nous proposons deux ateliers de production orale, un atelier de production écrite, un atelier de structure du français, un atelier de phonétique ainsi qu'un atelier de vocabulaire. Pour les niveaux avancés (B2/C1) il est aussi proposé un atelier Média.

> **Les cours de français général sont réalisés en petit groupe, environ 15 étudiants.**

> **Les ateliers de perfectionnement sont réalisés en petit groupe.** En effet, un **maximum de 12 étudiants** par groupe et cours sera accepté. Notre pédagogie est basée sur une proximité entre le professeur et l'apprenant.

> Les cours en petit groupe sont intégrés dans notre offre **sans augmentation de prix.**



A1

- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).15 leçons.
- Atelier pratique de l'oral. 4 leçons.
- Atelier pratique de l'écrit. 2 leçons.
- Atelier structure du français. 1 leçon.
- Atelier phonétique. 1 leçon.
- Atelier vocabulaire et civilisation. 2 leçons.

- Tutorat. 2 leçons.

Pour 30 leçons: l'ensemble des leçons + 5 leçons particulières.

Pour 27 leçons : l'ensemble des leçons et tutorat.

Pour 17 leçons: français général le matin et tutorat.

A la carte : Vous choisissez librement les leçons que vous voulez suivre en prévenant l'administration d'Inflexyon 48h à l'avance.

L'ensemble de nos cours est basé sur le Cadre Européen Commun de Référence.

Les cours du groupe A1 permettent de :

Parler et comprendre

Se présenter, présenter une personne.
Parler de sa vie (études, travail, famille).
Parler de ses passions (sport, musique, loisir), de ses sentiments et émotions.
Demander une information dans un magasin.
Trouver son chemin dans la ville.
Parler de la météo.
Organiser sa vie sociale (prendre et donner un rendez-vous).
Parler d'un événement passé.
Faire la description d'une personne et d'un objet.

Le niveau A1 :

- On peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes, mais aussi des phrases très simples pour exprimer des besoins concrets.
- On peut se présenter et présenter une personne.
- On peut poser des questions à quelqu'un sur sa famille, son travail, son habitation.
- On peut répondre à des questions sur sa famille, son travail, son habitation.
- On peut comprendre si la personne parle lentement et clairement.

A2

- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).15 leçons.
- Atelier pratique de l'oral. 4 leçons.
- Atelier pratique de l'écrit. 2 leçons.
- Atelier structure du français. 1 leçon.
- Atelier phonétique. 1 leçon.
- Atelier vocabulaire. 2 leçons.
- Tutorat. 2 leçons.

Pour 30 leçons: l'ensemble des leçons + 5 leçons particulières.

Pour 27 leçons : l'ensemble des leçons.

Pour 17 leçons: français général le matin.

A la carte : Vous choisissez librement les leçons que vous voulez suivre en prévenant l'administration d'Inflexyon 48h à l'avance.

L'ensemble de nos cours est basé sur le Cadre Européen Commun de Référence.

Les cours du groupe A2 permettent de :

Parler et comprendre

Parler de ses amis, de sa famille.
Parler de ses centres d'intérêts.
Décrire une personne ou un lieu.
Raconter un événement (une rencontre, un souvenir).
Comprendre une offre d'emploi, rédiger un CV.
Donner des conseils à une personne.
Parler de sa ville, de son lieu de vacances.
Comprendre, de manière générale, la presse écrite et les médias.
Parler de ses projets, de ses souhaits et espoirs.
Exprimer ses opinions et sentiments (joie, envie, accord, désaccord, impatience, opposition, plainte, indignation, reproche..).

Pour le niveau A2 :

- On peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec ma vie (famille, ami, travail, études).
- On peut parler et comprendre une conversation simple sur une tâche simple et répétitive.
- On peut expliquer ses études, son travail.
- On peut parler des choses qui nous sont nécessaires de manière simple.

B1

- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale).15 leçons.
- Atelier pratique de l'oral. 4 leçons.
- Atelier pratique de l'écrit. 2 leçons.
- Atelier structure du français. 1 leçon.
- Atelier phonétique. 1 leçon.
- Atelier vocabulaire. 2 leçons.
- Tutorat. 2 leçons.

Pour 30 leçons: l'ensemble des leçons + 5 leçons particulières.

Pour 27 leçons : l'ensemble des leçons.

Pour 17 leçons: français général le matin.

A la carte : Vous choisissez librement les leçons que vous voulez suivre en prévenant l'administration d'Inflexyon 48h à l'avance.

L'ensemble de nos cours est basé sur le Cadre Européen Commun de Référence.

Les cours du groupe B1 permettent de :

Parler et comprendre
Demander des informations sur un produit, un service, un travail, une inscription. Décrire une personne et son attitude. Donner des conseils et des ordres. Exprimer des sentiments (concession, opposition, prévenir un personne, interdire,...). Parler de son passé (ses études, ses expériences, son travail). Comprendre la presse et les médias (de manière générale). Faire la promotion d'un objet et d'une idée. Poser des questions précises à une personne. Participer à une conversation (débat). Parler et faire des hypothèses sur son avenir. Répondre / demander des informations par email. Chercher un travail.

Pour le niveau B1 :

- On peut comprendre l'essentiel d'une conversation, sur le travail, la famille, l'école et les loisirs, si la personne parle clairement et normalement.
- On peut se débrouiller pendant un voyage en France (dans un restaurant, un hôtel, une ville,...)
- On peut discuter, plutôt facilement et clairement, de sa vie personnelle.
- On peut raconter un événement, une expérience ou un désir.
- On peut expliquer ses objectifs et ses envies futurs.
- On peut expliquer ses raisons et motivations sur un projet ou une idée.

B2
- Français général (cours commun : 12 leçons à dominante grammaticale et orale, 3 leçons de pratique de l'écrit.). - Atelier pratique de l'oral. 4 leçons. - Atelier structure du français. 1 leçon. - Atelier phonétique. 1 leçon. - Atelier vocabulaire. 2 leçons. - Atelier média. 2 leçons

Pour 30 leçons: l'ensemble des leçons + 5 leçons particulières.

Pour 27 leçons : l'ensemble des leçons.

Pour 17 leçons: français général le matin.

A la carte : Vous choisissez librement les leçons que vous voulez suivre en prévenant l'administration d'Inflexyon 48h à l'avance.

L'ensemble de nos cours est basé sur le Cadre Européen Commun de Référence.

Les cours du groupe B2 permettent de :

Parler et comprendre
Comprendre, de manière générale, une émission de radio sur un sujet connu de tous. Participer à un débat sur un sujet général. Rapporter une conversation en relation avec sa vie personnelle. Parler de ses intérêts en relation avec la presse écrite et les médias. Expliquer une situation en tant que témoin. Parler de ses goûts de manière précise (arts, histoire, voyage,...) Comprendre la biographie et raconter la vie d'une personne célèbre. Parler des habitudes alimentaires de son pays et des problèmes liés à la nutrition. Comprendre précisément un bulletin météorologique dans les médias français. Parler des enjeux environnementaux et écologiques actuels. Comprendre un document traitant d'innovation technologique pour un public non-averti. Comprendre un document abordant les problèmes socio-économiques.

Pour le niveau B2 :

- On peut comprendre l'essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe.
- On peut comprendre une conversation complexe sur son domaine de spécialité.
- On peut parler avec un francophone sans éprouver de difficultés.
- Un francophone peut me parler sans faire d'effort.
- On peut parler aisément et donner son opinion sur tous types de sujet d'actualité.
- On peut mettre en avant les avantages et les inconvénients d'une situation.

C1
- Français général (cours commun avec dominante grammaticale et orale). - Atelier pratique de l'oral. - Atelier pratique de l'écrit. - Atelier structure du français. - Atelier phonétique. - Atelier vocabulaire. - Atelier média.

Pour 30 leçons: l'ensemble des leçons + 5 leçons particulières.

Pour 27 leçons : l'ensemble des leçons.

Pour 17 leçons: français général le matin.

A la carte : Vous choisissez librement les leçons que vous voulez suivre en prévenant l'administration d'Inflexyon 48h à l'avance.

L'ensemble de nos cours est basé sur le Cadre Européen Commun de Référence.

Les cours du groupe C1 permettent de :

Parler et comprendre

Comprendre une émission de radio ou de télévision de manière générale et détaillée.
Comprendre, sans éprouver de difficultés, un francophone qui parle naturellement.
Peut comprendre l'implicite dans une conversation entre locuteur natif.
Peut comprendre un récit qui n'est pas structuré.
Comprendre et suivre l'histoire d'un film francophone.
Comprendre des expressions idiomatiques.
Identifier le registre d'une conversation.
Comprendre certains détails d'une intervention publique malgré de mauvaises conditions.
Comprendre une intervention sur des sujets complexes.

Pour le niveau C1 :

- On peut décrire précisément une personne ou un objet.
- On peut exprimer clairement et aisément son opinion sur tous types de sujets.
- On peut parler sans éprouver de difficultés du passé, présent et futur.
- On peut relater un événement, une expérience, un témoignage.
- On peut participer à un débat en argumentant de manière structurée

2. ÉVALUATION :

1. Évaluations à l'entrée de l'école :

- Test de Placement avant votre arrivée.
- Évaluation de grammaire et de vocabulaire le jour de votre arrivée.
- Évaluation orale avec un professeur dans la semaine de votre arrivée.

2. Évaluation pendant votre formation :

Avec des portfolios, vous mettez à jour vos compétences sur la production orale, la grammaire et le vocabulaire. Vous pouvez constater plus concrètement votre progression.

3. Évaluation mensuelle (gratuite) :

- L'école vous propose une évaluation en dehors des heures de cours.
 - Cette évaluation est réalisée et corrigée par les professeurs de l'école.
- Vous êtes testé sur le programme du mois. Vous serez évalué sur la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire appris pendant les leçons.

- Ce test aura lieu une fois par mois et sera disponible en ligne sur notre site Internet.
- Cette évaluation est nécessaire à la réalisation de votre attestation d'étude qui vous sera remise sur demande (une semaine à l'avance) à la fin de votre stage.

4. Évaluation de contrôle continu :

- Pendant les leçons, vos professeurs vous évalueront en continu sur votre participation pendant la classe et votre motivation. Ces évaluations sont utiles et nécessaires pour vous remettre votre attestation d'étude lors de la fin de votre séjour.

5. A la fin de votre formation :

Vous pourrez passer un petit test. Ce test aura la forme d'un QCM reprenant les difficultés de la syntaxe et du lexique français à travers plusieurs niveaux. Vous devrez également produire un texte en relation avec votre niveau.

Toutes ces évaluations compteront pour le contenu de votre Attestation d'Etudes en fin de formation.

2 LE LOGEMENT

- Des formules adaptées à vos besoins et à vos ressources
- Une prise en charge complète en amont de votre arrivée en France
- Un accompagnement administratif tout au long de votre séjour
- **Frais de Recherche de logement = 50 euros**

> D'importants avantages :

- Loyers à prix avantageux
- Un large choix de logements
- L'école travaille uniquement avec des partenaires de confiance avec lesquels elle reste en communication permanente.

> Plusieurs possibilités d'hébergement :

- En résidence universitaire
- En résidence étudiante privée
- Accueil dans une famille lyonnaise
- En résidence hôtelière

- En studio indépendant



3 **LES SERVICES**

> **Pick up à la gare ou à l'aéroport**



> **Visites culturelles, excursions**

> **Aide personnalisée pour les papiers et démarches administratifs**

> **Banque : partenariat exclusif pour tous nos étudiants**

> **Médiathèque : emprunt gratuit de livres et DVDs.**

> **Lieu pour manger, se reposer, discuter**

> **Salle informatique, labo langues**

>



S'inscrire et préparer votre venue

1. La question du Visa :



Les Espaces Campus France (centre pour les études en France) présents dans tous les pays du monde ont été créés pour vous informer, conseiller et vous aider à préparer votre séjour en France. Ils facilitent les démarches pédagogiques, administratives et consulaires.

Le site Internet www.campusfrance.org vous indiquera où se situent les Espaces Campus dans chaque pays. Par ailleurs ce site contient un grand nombre d'information sur les démarches administratives et la vie en France pour les étudiants étrangers (logement, système éducatif, coût de la vie, aide médicale...)

a) Dispense de visa

Vous êtes ressortissant (e) de l'espace économique européen -EEE - (les 27 pays de l'union européenne ainsi que le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande) ou de la confédération helvétique : vous n'avez pas besoin de titre de séjour pour effectuer vos études en France. Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité suffit.

Pour plus d'information :

http://www.rhone.pref.gouv.fr/automne_modules_files/standard/public/p94_978e4f8a47e507a74cfe2c20264b261aEtudiants_etrangers_etudiants_EEE_aout_2008.pdf

b) Le visa court séjour :

Si vous avez l'intention de résider en France pas plus de 3 mois, vous devez solliciter un visa court séjour aussi appelé « visa Schengen ».

Ce visa permet de circuler librement dans les 25 pays de l'espace Schengen pour des séjours d'une durée maximum de 90 jours. Ces visas peuvent être délivrés pour une ou plusieurs entrées (« MULT sur le passeport pour entrées multiples »).

En aucun cas le visa court séjour ne pourra être renouvelé en France ni dans aucun autre pays de l'Espace Schengen.

c) Le visa long séjour (VLS-TS) :

Vous devez dans un délai de 3 mois à compter de votre entrée en France faire revêtir votre passeport d'une vignette délivrée par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) en effectuant les démarches suivantes :

- Adresser par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la direction territoriale de l'OFII de votre lieu de résidence « OFII - 7 rue Quivogne - 69286 LYON CEDEX 02 » :

* le formulaire de demande d'attestation OFII, après avoir complété les rubriques concernant le numéro du visa, la date d'entrée en France ou dans l'espace Schengen et l'adresse en France,

* la copie des pages de votre passeport où figurent les informations relatives à votre identité et le cachet attestant de votre entrée en France ou dans l'espace Schengen.

Dès réception de ces documents, l'OFII vous adressera par lettre simple une attestation de dépôt de dossier et vous convoquera pour la visite médicale (s'il y a lieu), l'acquiescement des taxes dues et l'apposition sur votre passeport d'une vignette attestant de l'accomplissement des formalités.

Vous devrez vous présenter à cette convocation :

- muni de votre passeport
- d'un justificatif de domicile dans le département du Rhône
- d'une photo de face tête nue
- le cas échéant du certificat attestant que vous avez effectué dans votre pays d'origine la visite médicale.

Dans tous les cas, la taxe s'élèvera à 55 €.

C'est à l'issue de cette formalité que vous serez autorisé à séjourner en France.

Le non-respect de cette démarche dans les délais vous obligera à retourner dans votre pays afin de solliciter un nouveau visa.

d) Si vous êtes algérien :

Les étudiants algériens restent régis par un accord spécifique et ne sont pas concernés par le VLS-TS. Vous devez demander un visa long séjour portant la mention « étudiant » et à votre arrivée en France faire une demande de carte de séjour d'un an renouvelable auprès de la préfecture du Rhône.

→ contact : Section d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers :

12 rue des Cuirassiers

LYON, 3ème (métro Part-Dieu)

De 9h à 13h

Attention ! Seuls les dossiers complets sont acceptés (original des justificatifs + photocopie).

e) Si vous êtes mineur :

Vous devez demander un « visa pour mineur scolarisé en France » qui nécessite la délivrance d'un titre de séjour en préfecture à l'arrivée de France.

f) Inscription dans deux établissements l'un après l'autre :

Si vous devez suivre deux formations l'une après l'autre, comme une formation en Français Langue Etrangère puis une formation académique, inscrivez vous à l'une et à l'autre avant de demander votre visa afin que celui-ci vous soit accordé pour toute la durée de votre séjour d'étude. Le visa français n'est pas modifiable sur place.

Sachez que pour toute demande de visa, il est conseillé d'envoyer sa demande le plus tôt possible et au plus tard dans les deux mois avant le début des cours.

2. Le processus d'inscription :

>> Une inscription en 4 temps :

1. Remplissez le formulaire de pré-inscription. Pensez à utiliser une adresse email valide.*
2. Vous recevrez dans quelques jours les modalités pour procéder au versement de votre acompte conformément à votre souhait : virement ou mandat postal ou carte bancaire.
3. Une fois votre acompte reçu, Inflexyon vous fera parvenir rapidement une attestation de pré-inscription afin de finaliser votre départ et commencera la recherche de votre logement.
4. A votre arrivée à Lyon, vous réglerez le solde du à l'école pour la totalité de votre période de cours.



* Si vous n'avez pas besoin de visa, vous avez la possibilité de faire votre inscription en une seule fois (avant ou à votre arrivée, soit par Internet ou directement dans les bureaux d'Inflexyon).

> 1^{ère} étape :

Une pré-inscription est obligatoire pour la plupart des pays pour l'obtention du visa*.

Pour effectuer une pré-inscription vous avez plusieurs possibilités :

- Via le site Internet de l'école www.inflexyon.fr à la rubrique « Inscription » : remplir le formulaire en ligne.
- En téléchargeant directement la *fiche d'inscription* (p. 25) de ce livret et en la renvoyant en version imprimée par courrier ou par email (document numérisé au préalable)

Il est également possible de se rendre directement à l'école afin d'effectuer une pré-inscription ou inscription. Cela peut se faire sans prise de rendez-vous pendant les horaires d'ouverture de l'établissement, de 8h30 à 21h du lundi au vendredi.

Vous recevrez une *Confirmation de Demande d'Inscription* (CDI) par email dans les deux jours ouvrables après réception de votre demande. Il figurera un récapitulatif des informations que vous nous aurez transmis (nom, prénom, coordonnées, dates souhaitées, durée du cours, formule choisie). Il figurera aussi le prix total de la formation (frais de logement non inclus) et le montant de l'acompte de garantie (30% de la somme totale) à verser soit par transfert bancaire, mandat postal, carte de crédit, chèque, chèque international ou espèces (les coordonnées bancaires figurent sur le document). L'acompte sera déduit du reste de la somme due.

> 2^{ème} étape :

La pré-inscription sera confirmée par l'école une fois l'acompte reçu. Inflexyon confirme votre inscription en vous transmettant par email et/ou par courrier postal un *Certificat de Pré-inscription* qui attestera de votre venue dans le centre. Ce certificat de pré-inscription est un document officiel, nécessaire pour l'obtention du visa étudiant auprès de l'Ambassade de France.

Si vous avez choisi d'être logé par Inflexyon, c'est à partir de ce moment-là que l'école commence à faire des recherches pour trouver un logement en correspondance avec vos critères. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des recherches tout au long du processus de recherche de logement.

> 3^{ème} étape :

* Si vous n'avez pas besoin de visa, vous avez la possibilité de faire votre inscription en une seule fois (avant ou à votre arrivée, soit par Internet ou directement dans les bureaux d'Inflexyon).

Une semaine avant votre arrivée en France, vous recevrez par email un premier test de français ainsi qu'une fiche pédagogique. Ces deux documents sont à remplir et à nous renvoyer rapidement, au maximum deux jours ouvrable avant votre arrivée. Les informations définitives sur votre logement vous seront transmises en détail (adresse, fiche descriptive, directions...).

> 4^{ème} étape :

À votre arrivée à Inflexyon, notre personnel d'accueil vous prendra en charge tout d'abord par une visite de l'école. Vous passerez ensuite deux autres tests de français: un test écrit et un test d'oral, afin de mieux déterminer votre niveau de français, de pointer vos forces et faiblesses et d'adapter au mieux l'offre selon votre profil.

L'emploi du temps vous sera remis après la détermination de votre niveau.

Le solde de l'inscription se paye durant la première semaine de cours. Il est possible de payer par :

- Chèque
- Espèces
- Transfert bancaire
- Carte de crédit
- Mandat postal

Une fois le cours payé, le secrétariat vous délivrera un certificat d'inscription définitif ainsi que la facture détaillée du paiement. Ce manuel de bienvenue vous sera remis si vous ne l'avez pas téléchargé au préalable ainsi que des documents touristiques divers.

Sachez que notre équipe est présente pour vous accompagner dans toutes les étapes de vos démarches administratives, avant et après votre arrivée à Inflexyon. Cet accompagnement se veut personnalisé et de qualité alors n'hésitez pas à nous contacter dès que vous avez des questions et nous vous répondrons dans les plus brefs délais et avec soin.

Conditions générales de vente

Les présentes conditions règlent les rapports entre l'établissement et les personnes le fréquentant. Elles tiennent lieu de Règlement intérieur en complément du Règlement de vie Scolaire remis à l'étudiant le jour de son arrivée. Elles sont susceptibles de modifications, lesquelles ne sont applicables qu'aux inscriptions postérieures à celles-ci.

Toute inscription à un cours d'Inflexyon implique l'acceptation sans réserve de ces conditions générales de vente.

INFLEXYON

Inflexyon est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé Hors Contrat, Récépissé N°70 du 17 octobre 2008, conformément aux Articles L731-3 et L731-4 du Code de l'Education. Son numéro d'établissement au Répertoire RAMSESE de l'Education Nationale est : 0694114X.

En tant qu'Etablissement Recevant du Public de Type R-5^e Catégorie (2^o Groupe), il est en parfaite conformité avec les règles de Sécurité associées à son activité.

INSCRIPTION :

La pré-inscription est formalisée par une demande d'inscription remplie (validée par notre document de confirmation) et le paiement d'un acompte. Il est possible de s'inscrire par Internet, par correspondance à l'aide de la fiche d'inscription présente dans le livret de l'étudiant ou directement à l'école.

L'inscription ne devient définitive qu'après règlement de la totalité des frais de scolarité, au plus tard le premier jour des cours.

Cas particulier des étudiants « au pair » : Il leur est demandé de régler les deux premiers mois et les frais de dossier à l'inscription et il leur est laissé la possibilité de régler ensuite mensuellement leur scolarité avec une anticipation d'un mois, ou alors de déposer l'ensemble des chèques couvrant leur scolarité. Tout étudiant de moins de 18 ans doit joindre à son formulaire d'inscription une autorisation parentale déchargeant Inflexyon de toute responsabilité.

ADMISSION & ORGANISATION DES COURS :

Les étudiants peuvent commencer les cours quand ils le souhaitent, sauf les débutants complets et les niveaux A1 qui se doivent de respecter les dates mensuelles de sessions présentées sur le site Internet et le livret. De même les étudiants qui souhaitent un logement ne peuvent y être admis en dehors de leurs dates d'inscription avec une tolérance nécessaire de 48H. Toutefois nous conseillons fortement à tout étudiant de suivre dans la mesure du possible le calendrier d'Inflexyon. Le non respect de ces dates et les complications tant logistiques que pédagogiques que cela pourrait entraîner est le seul fait de la décision volontaire de l'étudiant.

Un à trois Tests de Placement sont effectués entre la préinscription et le premier jour des cours, par correspondant et en vis-à-vis si nécessaire.

Le nombre minimum pour maintenir un cours collectif est de 3 étudiant. En dessous il correspond à un cours particulier et cela réduit le crédit-temps de cours restant. 1 leçon particulière consomme 2 leçons collectives.

L'école sera fermée les jours fériés. Si aucune activité n'est proposée ce jour là, un tarif spécial sera proposé pour les étudiants restant moins de 6 semaines.

TARIFS :

Les tarifs indiqués pour nos programmes sont des prix nets et comprennent :

- les frais pédagogiques,
- la mise à disposition des équipements spécifiques.

Ils n'incluent ni les manuels, ni les activités complémentaires telles que les excursions, ni les frais occasionnés par les activités pédagogiques telles que les visites culturelles (entrées de musées, bus, métro...).

Les frais de dossiers, de logement et de pick-up donnent lieu à un tarif spécifique. Les frais de dossier et de

logement ne sont pas remboursables.

Les frais de dossier ouvrent droits à tous les avantages annexes d'un étudiant à Inflexyon : bibliothèque et bibliothèque, accès au foyer, wifi dans l'école, aide pour toutes les démarches administratives et assistance générale dans sa vie quotidienne, cours particuliers à tarifs préférentiels, conseils des professeurs hors cours.

MOYENS DE PAIEMENT :

Vous pouvez payer soit en espèces, soit par chèque, Chèque international libellé en euros, soit par Carte Bleue / carte de crédit, soit par virement bancaire en euros sur notre compte dont les références figurent dans nos documents d'information (nous envoyer alors impérativement une photocopie lisible de l'ordre de virement). Veuillez noter que les éventuels frais bancaires sur les virements ou les chèques sont à votre charge, que l'utilisation de la Carte Bleue s'accompagne de frais de l'ordre de 1% du montant total payé par ce moyen.

ANNULATION, MODIFICATION ET REPORT, ABSENCE OU ARRET EN COURS DE SESSION :

Passé le délai légal de rétractation, il n'y a pas de remboursement possible hors situations décrites ci-dessous. Toute session commencée est due.

- Annulation avant le début des cours : nous remboursons l'intégralité de l'acompte sauf les frais de dossier et de recherche de logement si l'annulation a lieu plus d'un mois avant le début des cours, nous gardons en sus 50% de l'acompte si elle a lieu à plus de 15 jours et sa totalité si elle intervient à moins de 15 jours (sauf demande d'inscription effectuée dans un délai inférieur à ceux-ci). Dans le cas d'une demande de réservation de logement, si l'annulation se fait à 15 jours ou moins de la date d'arrivée prévue, l'équivalent d'un mois de loyer sera retenu sur le remboursement.

Enfin dans le cas d'un étudiant ayant sollicité un Visa Etudiant, aucun remboursement ne peut-être fait sauf dans le cas d'un refus administratif du Visa, justifié par un document officiel de l'Ambassade ou du Consulat. De même si l'étudiant ne se présente pas à l'école, n'est pas assidu ou décide sans justification majeure de quitter l'école ou d'arrêter les cours, aucun remboursement ne sera possible et Inflexyon se verra dans l'obligation de déclarer cette absence à la Préfecture. En outre l'étudiant qui s'inscrit au cours d'Inflexyon et nécessite un visa, reconnaît s'être informé au préalable des conditions de délivrance des différents visa qu'il sollicite, et des obligations liées à son entrée en France (Tant sur les aspects financiers, que médicaux et sur les assurances nécessaires). Aucun remboursement ne sera possible en raison d'un manquement de l'étudiant à ces obligations de procédure.

- Après le début des cours : aucun remboursement ne peut être effectué, excepté en cas de « force majeure » (raison médicale justifiée par un certificat traduit par un traducteur assermenté, liste des traducteurs assermentés de Lyon disponible sur simple demande), les obligations professionnelles ou éducatives ne sont pas comprises comme des cas de force majeure. Dans un cas de force majeure, 10 % du montant des cours restant seront retenus pour frais d'annulation. Toute session commencée est due entièrement.

Si le remboursement n'est pas accepté d'autres solutions de rattrapage des cours peuvent être envisagées au cas par cas sur demande de l'étudiant.

- L'assiduité est le premier engagement de l'étudiant, son absence n'ouvre pas droit à remboursement. Cependant dans le cadre d'un étudiant en visa long séjour (6 mois et plus) il est possible d'obtenir 2 périodes de vacances de deux semaines consécutives. Une nouvelle date de fin de cours sera établie si cette demande est faite après le début des cours, sinon elle sera incluse dans son attestation d'inscription originale. Pour les étudiants ne nécessitant pas de visa long séjour il est tout à fait possible de prendre les vacances qu'ils souhaitent, le tarif étant calculé au nombre de semaines prises. Si l'étudiant souhaite conserver son logement il devra continuer à en verser le loyer.

- L'étudiant peut reporter une fois son cours avant le début de celui-ci s'il prévient Inflexyon plus de 15 jours avant le début de son cours. Ce report doit être motivé et demandé par écrit, et ne peut être placé à plus de six mois de la date initiale d'inscription. L'étudiant qui demande un visa doit faire ses démarches auprès de l'Ambassade au moins un mois avant la date de départ souhaité, aucun report ne peut-être accepté pour délais d'obtention du visa si l'étudiant n'a pas bien organisé son voyage, ni respecté le rythme imposé par ce type de procédure.

- Aucun autre type de report de cours ne sera accepté, excepté en cas de « force majeure » (raison médicale justifiée comme ci-dessus). Les cours manqués par les étudiants Au Pair en raison de leurs obligations familiales peuvent être rattrapés soit après, soit avant l'absence prévue mais toujours dans la durée maximum de l'inscription. En effet prendre des cours de français est une obligation légale du statut Au Pair. Hormis cette exception qui ouvre droit à des tarifs préférentiels, les étudiants Au Pair jouissent des mêmes droits et devoirs que les autres étudiants.

- Un étudiant peut modifier son inscription s'il le souhaite, pour une inscription supérieure en durée et en budget à son inscription initiale.

- Les cours ne peuvent en aucun cas être cédés à un autre étudiant.

- Inflexyon se réserve le droit d'annuler un cours. Les participants seront avertis dans les meilleurs délais et seront intégralement remboursés.

ASSURANCES :

Inflexyon souscrit aux diverses assurances nécessitées par son activité.

Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont à la charge de l'étudiant, qui doit souscrire lui-même une assurance personnelle couvrant les risques inhérents au voyage et au séjour. Des informations sur les différents types d'assurances sont disponibles à l'accueil de l'école.

SANCTION DU STAGE :

Une attestation d'études mentionnant l'intitulé de la formation, ses dates de début et de fin et le niveau atteint par l'étudiant suivant le CECRL et faisant apparaître les 5 compétences, est délivrée à l'issue de la formation sur demande, si l'étudiant a été présent à au moins 70% de ses cours. Cette attestation contient un relevé individuel de notes (dont une partie dépend de la réalisation par l'étudiant des évaluations mensuelles) et d'assiduité.

DISCIPLINE

En cas de comportement déplacé de l'étudiant, de manquement aux Conditions Générales de Vente ou au Règlement de vie Scolaire, Inflexyon se réserve le droit d'interrompre sans préavis et sans remboursement sa scolarité.

HEBERGEMENT

A sa demande, Inflexyon aide l'étudiant dans sa recherche d'un logement et dans toutes les démarches relatives à ce logement (Attestation, allocations si éligible, etc...). Inflexyon n'est que mandataire et ne peut être tenu responsable des éventuels désagréments rencontrés dans ce domaine. Nous essayons de trouver un logement le plus proche possible des vœux de l'étudiant sans obligation de résultat. Dans la mesure du possible l'étudiant doit arriver un samedi et partir un vendredi, ou un dimanche pour un samedi suivant le type de logement souhaité.

Après son arrivée, si l'étudiant n'est pas satisfait de son logement et si son insatisfaction se fonde sur des motifs réels et sérieux il pourra sans frais supplémentaire changer de logement après un délai d'un mois pour les étudiants qui restent deux mois minimum. L'étudiant qui souhaite prolonger son logement doit le signaler un mois à l'avance, et dans tous les cas cette prolongation ne peut dépasser la durée de sa scolarité. Une recherche de logement entraîne des frais de logement facturés seulement si le logement est trouvé par Inflexyon.

DROIT D'ACCÈS AUX FICHIERS INFORMATISÉS & DROIT D'IMAGE

Selon l'Art 27 de la loi 78.17 dite loi informatique et liberté, les informations communiquées nous sont nécessaires et peuvent être utilisées en fonction de nos besoins. Un droit d'accès et de rectification vous est accordé en vous adressant à la Direction.

INFLEXYON peut être amenée à prendre des photos des étudiants afin de les utiliser pour illustrer une brochure, une publicité ou son site Internet, sauf avis contraire de l'étudiant. Cet avis devra nous être notifié par écrit, au plus tard lors de l'inscription.

LITIGES/RECLAMATIONS :

Seule la Direction de l'école fait autorité dans la décision de remboursement ou de récupération des cours non suivis. Toutefois l'étudiant dispose d'un formulaire de réclamation concernant tous les aspects de sa scolarité dans son livret d'accueil qu'il peut soit transmettre directement à l'accueil, soit déposer plus anonymement dans une boîte dédiée. Un reçu signé par la direction de sa réclamation lui sera transmis à sa demande.

Toute inscription implique l'acceptation de ces conditions générales de vente. En cas de litige, seuls les tribunaux de Lyon sont compétents.

FICHE D'INSCRIPTION:

NOM:

PRENOM:

Nationalité:

Date de naissance:

Adresse in France:

Adresse dans le pays d'origine :

Téléphone:

Email:

VOTRE INSCRIPTION:

- 30 leçons 27 leçons 17 leçons Au pair Etudiant conservatoire

Autre (spécifiez): _____

Date d'arrivée: _____

Durée de la formation: _____

PAIEMENT:

- Chèque Chèque international Virement bancaire
 Espèces Carte de crédit (1% de frais bancaire)

ACCOMMODATON:

- Famille d'accueil (chambre simple)
 Famille d'accueil (demi-pension)
 Famille d'accueil (pas de préférence)
 En résidence étudiante (chambre simple)
 En résidence étudiante (studio privé)
 En résidence étudiante (pas de préférence)
 Colocation
 Pas besoin d'aide au logement

- J'ai pris connaissance de la procédure d'inscription
 J'ai lu et accepte les conditions générales de vente

Fait à :

Le :

Signature :

La vie à Inflexyon et à Lyon !



La vie à Inflexyon :

Pour Inflexyon, le bien-être de l'étudiant et sa bonne intégration à la vie française sont essentiels à sa réussite. C'est pourquoi l'école propose un ensemble de services à ses étudiants visant à faire de votre séjour à Inflexyon un lieu de travail, de rencontre, de repos, de culture et d'échange.

1. Quelques règles à connaître :

- **Accueil le 1er jour :**

- L'heure d'arrivée au 1er jour dépend de votre niveau et vous sera communiquée par mail, une semaine avant la rentrée.
- Vous passerez un deuxième test de positionnement à l'issue duquel vous serez placé dans votre groupe. Un test d'oral aura lieu dans le courant de la première semaine pour un placement définitif.
- Il vous sera remis l'emploi du temps.
- Une réunion d'intégration sera organisée pour vous donner toutes les informations utiles pendant votre séjour à Inflexyon.

- **Portfolio descriptif du programme pédagogique :**

Il vous sera remis le premier jour. Il s'agit de la présentation du programme pédagogique du mois (grammaire, vocabulaire) couplé avec une auto-évaluation.

- **Matériel pédagogique :**

Il n'y a pas de manuels à acheter, le professeur se charge de fournir le matériel pédagogique à l'ensemble des étudiants.

- **Assiduité :**

L'assiduité aux cours est obligatoire comme le prévoit les conditions générales de vente.

En cas d'absence injustifiée, Inflexyon se réserve la possibilité de ne pas réinscrire l'étudiant au mois suivant.

En cas d'absence justifiée, il sera possible pour l'étudiant de récupérer le matériel pédagogique à l'accueil.

- **Le règlement de scolarité :**

Se référer aux conditions générales de vente qui figurent dans ce livret. De plus, à votre arrivée, il vous sera remis un guide de présentation de l'école contenant les plans de l'école et les procédures de sécurité, une fiche de réclamation et un questionnaire de satisfaction.

- **Evaluation :**

Une évaluation gratuite à caractère facultatif sera proposée chaque semaine. Les étudiants qui souhaitent faire l'évaluation s'inscriront au préalable sur le panneau d'affichage réservé à cet effet.

Pour les étudiants ne pouvant pas se rendre à l'évaluation, il sera possible pour eux de faire cette évaluation à la maison.

Il sera aussi possible de réaliser une évaluation de sortie, fixée avant la fin de la formation de l'étudiant.

- **Attestation :**

Des attestations détaillées (résultats, nombre d'heures, niveau CECR atteint) seront remises à la fin de la formation, à la demande de l'étudiant.

- **Communication :**

Inflexyon ouvre ses portes de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Le secrétariat est ouvert de 9h à 17h, du lundi au vendredi.

Il est possible de contacter l'école par téléphone au : 04 78 39 77 02

(Fax : 04 78 27 44 63)

Par email :

- Le secrétariat : contact@inflexyon.com

- Le Directeur : arnaud.duquesne@inflexyon.com

- Le Directeur pédagogique : adrien.bablet@inflexyon.com

Skype : «inflexyon »

Inflexyon dispose aussi d'un compte [Facebook](#) qui laisse la possibilité aux étudiants de communiquer entre eux, par exemple d'échanger avec les anciens étudiants d'Inflexyon.

Une « boîte à idée », une idée originale, est aussi là pour vous permettre de vous exprimer et de communiquer avec l'école ! Cette boîte peut recevoir toutes sortes de suggestions ainsi que vos éventuelles réclamations (une fiche de réclamation vous sera remise le premier jour).

2. Les services :



> Le foyer :

Afin de rendre l'atmosphère plus conviviale et favoriser l'échange entre les personnes, l'école dispose d'un foyer, c'est-à-dire un endroit chaleureux pour manger, travailler, discuter, aller sur Internet... Deux micro-ondes, un réfrigérateur et des distributeurs de boissons chaudes et froides sont à votre disposition ainsi qu'un ordinateur, une imprimante et une connexion WIFI. Le foyer est aussi un espace de lecture où sont mis à votre portée de nombreux magazines.

> La bibliothèque et la DVDthèque :

L'école met à disposition pour ses étudiants un large choix films et de livres pouvant être empruntés à tout moment.

> Les salles de cours :

Les salles de classe sont à votre disposition même lorsqu'il n'y a pas de cours afin que vous puissiez y travailler. Cependant notez bien que ces salles restent des lieux d'étude et non des lieux pour manger.

> Labo Langues:

Le foyer est équipé de 5 ordinateurs et d'une imprimante avec un réseau Internet très haut débit et le WIFI pour travailler ou se divertir.

> La salle d'étude :

Une salle particulière est mise à votre disposition pour travailler dans le calme. Cette salle est aussi équipée d'une télévision et d'un lecteur DVD.

> La carte étudiante :

Chaque élève se voit remettre une carte étudiante après la finalisation de son inscription. Cette carte étudiante est nominative et elle permet de nombreux avantages et réductions au sein de la ville (tickets et carte TCL,

entrées dans les musées...). Pour faire votre carte étudiante, pensez à apporter une photo au secrétariat.

> Service bancaire :

Il est souvent utile voir parfois obligatoire d'ouvrir un compte en banque en France.

Grâce à notre partenariat avec l'agence BNP Paribas OPERA (tout proche de l'école) nous vous proposons de vous faciliter les démarches administratives en contactant directement la banque pour vous. Notre conseillère unique en charge de tous nos étudiants vous recevra dans les meilleures conditions. Pour votre premier rendez-vous à la banque, vous aurez besoin des documents suivants :

- Certificat d'inscription à Inflexyon
- Passeport, titre de séjour
- Attestation d'hébergement (fournie par Inflexyon si logé par l'école, sinon facture EDF, de téléphone, quittance de loyer...)

Notez aussi que la Banque peut se charger de l'assurance logement et les services bancaires sont gratuits la première année !

> Le pick-up :

Un service de pick-up de l'aéroport ou la gare jusqu'au lieu de résidence est disponible.

Le tarif est de 50 euros pour le pick-up de la gare (gare de Perrache ou de la Part Dieu) et de 100 euros pour le pick-up de l'aéroport de Lyon.

> Une aide personnalisée pour remplir documents et formulaires administratifs divers :

Accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives (documents Inflexyon, dossiers CAF, assurance maladie, ouverture d'un compte auprès de fournisseurs EDF, Internet, téléphonie mobile...) fait partie de nos missions auxquelles nous attachons beaucoup d'importance. N'hésitez pas à venir nous voir dans nos bureaux ou à nous contacter par email ou téléphone afin de demander de l'aide.

Par ailleurs l'école est à votre disposition pour quelconque aide médicale si nécessaire. L'école pourra contacter un médecin et prendre rendez-vous pour vous ou vous conseiller vers des spécialistes.

> Informations logement :

Inflexyon travaille en partenariat avec des familles d'accueil soigneusement sélectionnées. Nos familles sont toutes enregistrées avec soin dans notre base de donnée et une fiche descriptive de la famille sera envoyée à l'étudiant avant son arrivée.

Concernant le logement en résidences universitaires, l'école travaille avec de nombreuses résidences alors contactez-nous pour en savoir plus !

Si vous êtes à la recherche d'un logement temporaire voici quelques contacts utiles :

- **Auberge de jeunesse du vieux Lyon :**

<http://www.fuaj.net/homepage/Lyon/index.html>

41-45 montée du chemin neuf

69005 Lyon

Tel : 04 78 15 05 50

- **Auberge de Jeunesse le TOTEM :**

http://www.habitatjeune.org/habitat_jeune_totem.html

90, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne

Tel: 04 72 65 19 19

totem@habitatjeune.org

- **L'escale lyonnaise :**

www.escale-lyonnaise.org

11, rue Bossuet 69455 Lyon Cedex 06

Tel: 04 72 83 06 60

E-mail : contact@escale-lyonnaise.org

Enfin, si vous cherchez un logement en colocation ou en appartement, voici quelques contacts qui pourront vous être utiles :

- www.adele.org
- www.vivastreet.fr : site Internet de petites annonces diverses (logement, emploi, vente, sorties...)
- www.lyoncampus.org: le guide des étudiants à Lyon, des logements pour les jeunes, des universités lyonnaises, de l'emploi...
- www.appartager.com
- www.colocation.fr
- www.recherche-colocation.com

> **Où manger :**

Inflexyon met à la disposition de ses élèves un lieu et du matériel pour manger (micro-ondes réfrigérateurs, tables, machines à café, distributeurs de boissons et de confiseries...). De nombreux petits commerces et restauration rapide et/ou à emporter se trouvent aux alentours de l'école. Par ailleurs, il existe les *restaurants universitaires*, aussi appelés « resto U » et gérés par le CROUS. Vous pourrez y accéder grâce à la carte

étudiante. Les restaurants universitaires servent des plats complets, à très petits prix !

La liste des adresses des restos U, des restaurants et autres commerces proches d'Inflexyon figurent ci-dessous dans la rubrique « la vie à Lyon ».

> Activités culturelles :

Inflexyon organise gratuitement deux fois par mois des visites et activités culturelles dans la ville de Lyon.

Les sorties ont lieu le jeudi après midi de 16h à 18h. Les détails de la prochaine sortie sont affichés plusieurs jours auparavant sur le tableau d'affichage dans le foyer et dans le couloir et sont annoncées sur Facebook.

En fonction du nombre d'inscriptions nous organisons aussi des excursions dans la région.

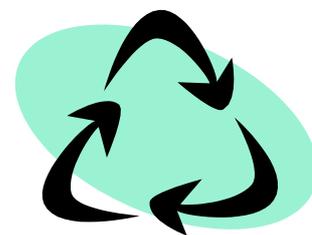


Visites culturelles			Activité culturelle du mois	Concours du mois : le/la meilleur(e)...
Mois	Jour	Visite		
Janvier	9	Balade « Croix-Rousse »	Galette des rois	Lettre de bonnes résolutions
	30	Musée Gadagne		
Février	6	Halles Paul Bocuse	Chandeleur	Mot d'amour de la Saint-Valentin
	13	Musée de la Résistance		
Mars	6	Musée des beaux arts	CARNAVAL	Photo sur le thème de la ville de Lyon
	13	Balade « vues sur Lyon »		
Avril	3	Musée Gallo-romain	Journée des canulars	Poisson d'avril
	10	Ballade Parc des Hauteurs et Fourvière		
Mai	1	Musée Lumière	Journée internationale	Poésie
	8	Visite/Balade de la Presqu'île		
Juin	5	Musée d'art contemporain	Fête de la musique	Remake d'une chanson
	12	Visite du Vieux Lyon		
Juillet	3	Musée Gadagne	FETE DE L'ETE & pique nique du 14	Plat au pique-nique
	10	Pétanque		
Août	7	Balade « vues sur Lyon »	FETE DE L'ETE	Equipe de pétanque
	14	Pétanque		
Septembre	4	Musée de l'imprimerie	Journée des talents	Photo
	11	Balade/visite Croix-Rousse		
Octobre	2	Musée Lumière	HALLOWEEN	Déguisement
	9	Visite des murs peints Tony Garnier		
Novembre	6	Halles Paul Bocuse	Beaujolais nouveau	Caricature de la France (toutes formes possibles)
	13	Musée des Miniatures et Cinéma		
Décembre	4	Fête des Lumières	FETE DE NOEL	Lettre au Père Noël
	11	Marché de Noël		

> Recyclage :

Faisons un geste pour la planète !

Inflexyon se veut une école écologique et a donc mis en place un système de tri dans l'école ainsi que dans les salles de cours.



Il y a trois types de poubelles :

- Poubelles pour le **papier**
- Poubelles pour les **canettes** et **les bouteilles en plastique**
- Poubelles pour le **reste** des ordures (nourriture, gobelets en plastique...)

Dans les salles de cours se trouvent uniquement des poubelles papier

Compte bancaire et assurance habitation

Afin d'améliorer les conditions d'installation en France, Inflexyon a créé un partenariat avec la banque BNP Paribas qui facilite l'ouverture d'un compte bancaire en France pour nos étudiants.

L'ouverture du compte peut s'effectuer dès la réception du visa, avant même d'être arrivé à Lyon !

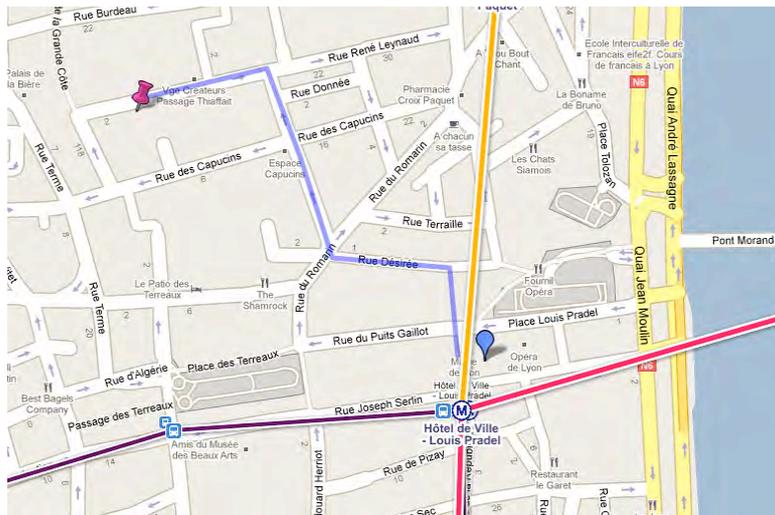


Inflexyon s'occupe de prendre rendez-vous pour ses étudiants sur demande.

L'agence bancaire BNP est à 5 minutes à pieds de l'école.

3. Comment venir à Inflexyon :

Inflexyon – école de français, centre culturel
1^{er} et 2^{ème} étages, 10 RUE RENÉ LEYNAUD 69001 Lyon France



> Les stations de transport les plus proches :

Transports en commun Lyonnais

Grace à la carte étudiante d’Inflexyon, vous pouvez bénéficier du **tarif étudiant*** pour votre carte de transport en commun « Carte Técély ».

Demandez votre carte étudiante à l’accueil d’Inflexyon et rendez-vous au bureau TCL proche de l’école.

**Le tarif étudiant est accessible aux étudiants de moins de 28 ans*



Métro ligne A et C : **HÔTEL DE VILLE** –



Hôtel de Ville (5 rue de la République Lyon)

Lundi à vendredi : de 7h30 à 19h

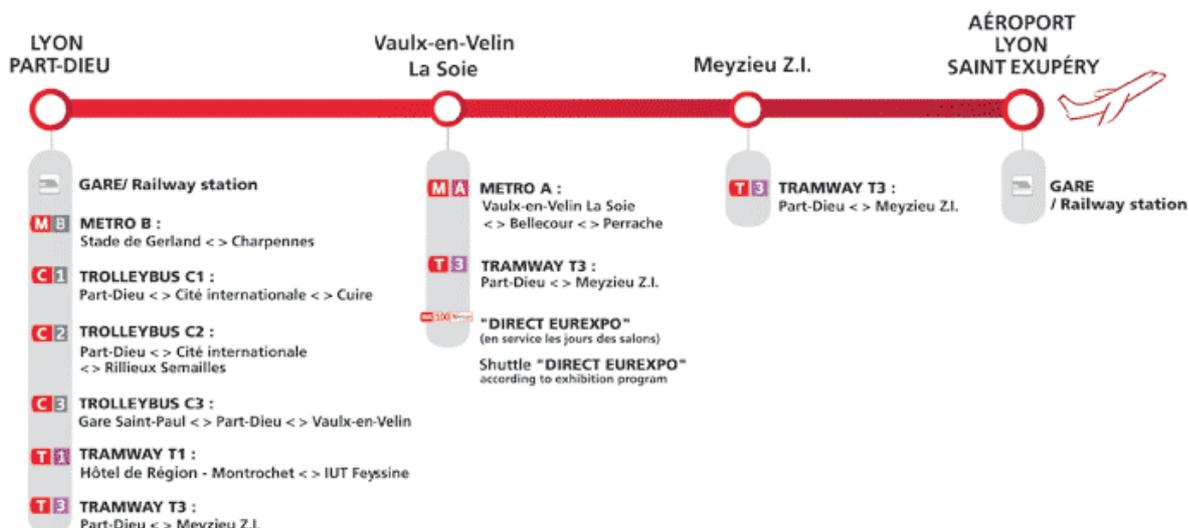
Samedi : de 9h à 18h

Louis Pradel

C3, C5, C13, C14, C18, 9, 19, S1, S12, 171:
HÔTEL DE VILLE

> De l'aéroport Lyon - Saint Exupéry :

Prenez le tram « **Rhône Express** » qui relie à Lyon à l'aéroport.
 N'oubliez pas d'acheter votre ticket à l'intérieur de l'aéroport avant de monter dans le tram.
 Descendez à l'arrêt « **Lyon Part-Dieu** » qui se situe à la gare SNCF « Lyon Part-Dieu ».



	- 12 ans	12-25 ans	+ de 25 ans	tarifs Internet +25 ans (1)
Billet Aller Simple	Gratuit	13 €	15,70 €	14,50 €
Billet Aller-Retour (2)	Gratuit	23 €	27,20 €	25,50 €
Billet 10 Voyages (2)		127 €	127 €	
Billet Aller-Retour 6 heures (3)		17 €	17 €	

(1) Il doit s'écouler au moins 45 minutes entre l'achat d'un E-billet et sa présentation à bord de Rhônexpress

(2) A utiliser dans les 12 mois suivant la délivrance du billet

(3) Le Retour doit être validé moins de 6h après l'Aller.

Achat possible à bord des rames moyennant un supplément fixe de 1 € par transaction appliqué quel que soit le nombre de billets acheté (base tarifs distributeurs).

Itinéraire : https://www.rhonexpress.fr/presentation/?rub_code=81

Horaires : https://www.rhonexpress.fr/presentation/?rub_code=74

> **De la Gare SNCF « Lyon Part-Dieu » :**



Prenez le **bus ligne « C13 »** en direction de Gare Saint Paul.
Descendez au 8^{ème} arrêt « **Terreaux** »(durée du trajet : environ 15 minutes).
Vous pouvez compter 7 minutes à pied jusqu'à l'école ;
10 rue René Leynaud 69001 Lyon

> **De la Gare SNCF « Perrache » :**

Prenez le **métro ligne A** en direction de Vaulx-en-Velin La Soie.
Descendez au 4^{ème} arrêt « **Hôtel de ville – Louis Pradel** »(durée du trajet : environ 5 minutes).
Vous pouvez compter 7 minutes à pied jusqu'à l'école ;
10 rue René Leynaud 69001 Lyon

> **De « Bellecour » :**



Prenez le **métro ligne A** en direction de Vaulx-en-Velin La Soie.
Descendez au 2^{ème} arrêt « **Hôtel de ville – Louis Pradel** »(la durée du trajet, environ 3 minutes).
Vous pouvez compter 7 minutes à pied jusqu'à l'école ;
10 rue René Leynaud 69001 Lyon

Plan du métro : http://www.tcl.fr/index.asp?page=plan_reseau

Prix des Tickets :

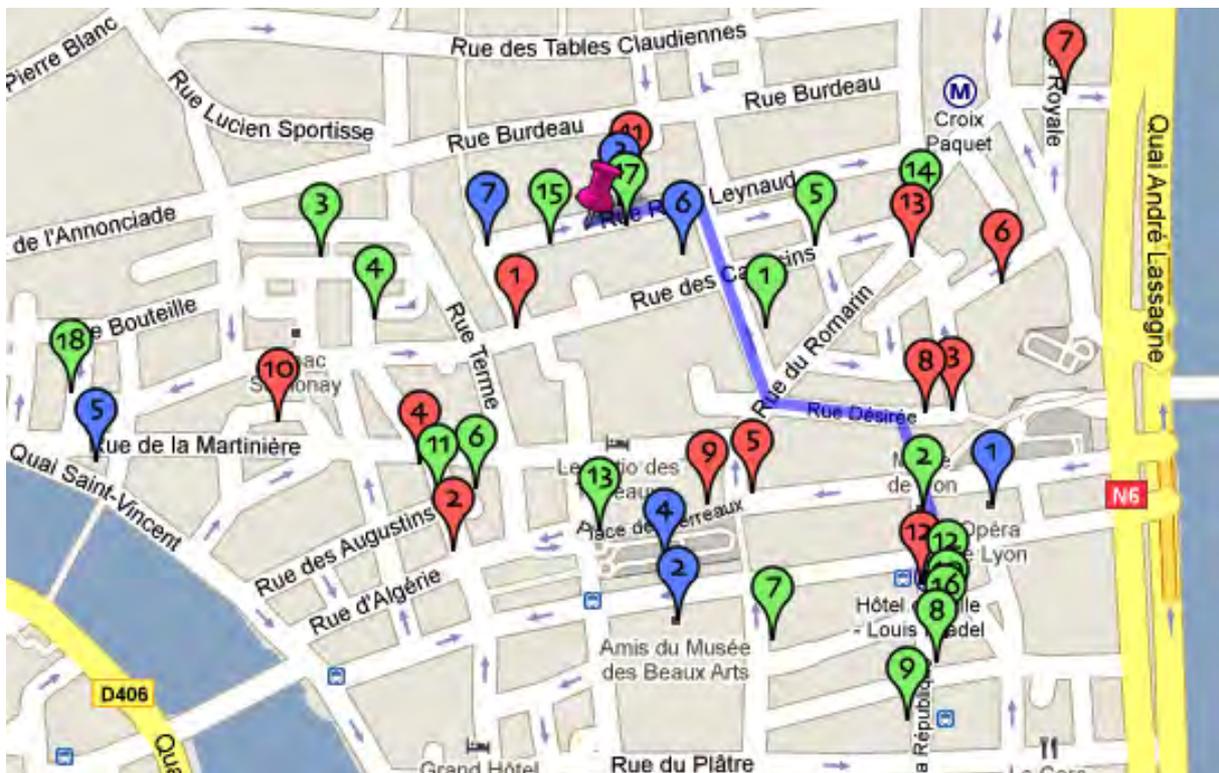
- Ticket à l'unité : 1,70 €

- Carnets de 10 tickets : 15,10 € (tarif normal), 13,30 € (tarif étudiant)

Vous pouvez acheter le ticket dans le bus ou aux distributeurs de tickets à la station des métros et tramways.

Vous pouvez payer en espèces ou par carte bancaire (sauf dans le bus).

4. Autour de l'école :



Notre carte complète des lieux importants à Lyon :

<http://maps.google.com/maps/ms?hl=en&ie=UTF8&msa=0&msid=102252329202368109333.00047f8ef9c4fc733d89b&ll=45.763392,4.838362&spn=0.018831,0.043302&t=h&z=15&lci=transit>

Légende du plan ci dessus :

Rouge → restauration

Vert → vie pratique

Bleu → culture

- **Sandwiches :**

Le café Mokxa ; 3 r Rozier, 69001 LYON

1- The kebagologue : 130 Montée de la Grande Côte 69001 LYON

2 -Best Bagels : 1 place Tobie Robatel 69001 Lyon. Tel : 04 78 27 65 61
<http://www.bestbagels.fr/>

- **Boulangeries :**

3 - Le Fournil Opéra : 15 place Louis Pradel 69001 Lyon.

4 - Boulangerie de la Martinière : 24 rue de la Martinière, 69001 Lyon.

5 - Le café Mokxa ; 3 r Rozier, 69001 LYON

- **Restaurants/brasseries :**

5 - Restaurant Le Moulin Joli : 1 Rue Puits-Gaillot 69001 Lyon.
Tel : 04 78 28 07 93

6 - Restaurant Les Chats Siamois : 4 Petite rue des Feuillants 69001 Lyon.
Tel : 04 78 39 34 72 <http://www.leschatssiamois.com/>

7- Le cuisinier 108 Montée de la Grande Côte, 69001 Lyon 1ER, France
+33 9 81 17 72 41

Restaurant L'ourson qui boit : 23 rue Royale 69001 Lyon.
Tel : 04 78 27 23 37

8 - Brasserie des Arcades : 15 place Louis Pradel 69001 Lyon

9 - Brasserie 3 rivières : Place des Terreaux, 69001 Lyon.
Tel : 04 78 28 42 20

- **La halle de la Martinière :** Rue de la Martinière 69001 Lyon

10 - La halle est un lieu de marché couvert où les commerçants vendent au quotidien leurs produits du terroir (viandes, légumes, fromages, vins, pâtisseries, produits équitables...)

- **Café et Salon de thé :**

11 - Café Cousu : Passage Thiaffait, 19 rue René Leynaud 69001 Lyon.
<http://cafecousu.lookreflex.com/>

12 - Starbucks Coffee : 2 rue de la République 69001 Lyon.

13 - A chacun sa tasse : 2 rue du Griffon 69001 Lyon.
<http://www.achacunsatasse.com/>

- **Bibliothèque :**

1 - Bibliothèque du 1er arrondissement :
<http://www.bm-lyon.fr/pratique/bibliotheques/bib1.htm#>
7 rue Saint Polycarpe (1er étage) 69001 Lyon
Tel : 04 78 27 45 55
Contact : bib1@bm-lyon.fr

Mairie :

2 - Hôtel de ville de Lyon : 1 Place de la Comédie 69001 Lyon.

Tel : 04 72 10 30 30 <http://www.lyon.fr/>

3 - Mairie du 1er arrondissement : 2 place Sathonay 69001 Lyon.

Tel : 04 72 98 54 04

- **Commissariat de Police :**

4 - Commissariat du 1er arrondissement : 5 place Sathonay 69001 Lyon

5 - Poste de police municipale Lyon 1er : 23 rue des capucins 69001 Lyon

- **Postes :**

6 - Bureau de poste Lyon La Martinière : 9 place Tobie Robatel 69001 Lyon.

Tel : 04 72 98 05 60

7 - Bureau de poste Lyon Terreaux : 3 rue Président Edouard Herriot 69001 Lyon.

Tel : 04 72 00 58 34

- **Banques :**

8 - BNP PARIBAS Agence LYON OPÉRA : 5 rue de la république 69001 LYON

Tel : 04 72 98 24 33

9 - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Agence LYON RÉPUBLIQUE : 6, rue de la République 69001 Lyon.

Tel : 04 72 00 57 00

10 - AOC Change : 3 rue de la République 69001 Lyon

- **Pharmacies :**

<http://www.adresse-pharmacie.fr/lyon-01-69001/>

11 - Pharmacie de la Martinière : 3 place Tobie Robatel 69001 Lyon.

Tel : 04 78 28 45 50

12 - Pharmacie de l'Opéra : 3 rue République 69001 Lyon.

Tel : 04 78 28 35 61

13 - Pharmacie Des Terreaux : 9 place Terreaux 69001 Lyon.

Tel : 04 78 28 11 91

14 - Pharmacie Croix Paquet : 1 place Croix Paquet 69001 Lyon.

Tel : 04 78 28 19 76

15 - Docteur FHIMA : 6 rue René Leynaud, 69001 Lyon

Tel : 04 72 07 77 98

- **TCL (Transports en Communs Lyonnais) :**

16 - Agence TCL Hôtel de Ville : 5 rue de la République 69001 Lyon .

Tel : 0820 42 7000

- **Hôtels :**

17 - « Nos Chambres en Ville - Chambres d'hôtes à Lyon »
Mme Karine SIGISCAR - 12, rue René Leynaud 69001 Lyon
Tel : +33 (0)4 78 27 22 30 –
Tel mobile : +33 (0)6 60 11 32 57
<http://chambres-a-lyon.com/>

18 - Hôtel Saint Vincent – 9, rue Pareille 69001 Lyon.
Tel : +33 (0)4 78 27 22 56 –
<http://www.hotel-saintvincent.com/index.html>

- **Opéra :**

1- Opéra de Lyon : 1 place de la Comédie 69001 Lyon. Tel : 0826 305 325
<http://www.opera-lyon.com/>

- **Musées :**

2 - Musée des Beaux Arts de Lyon : 20 place des Terreaux 69001 Lyon.
Tel: 04 72 10 17 40
<http://www.mba-lyon.fr/mba/>

- **Mode :**

3 - Le Village des Créateurs : Passage Thiaffait , 19 rue René Leynaud 69001 Lyon
<http://www.villagedescreateurs.com/fr/accueil.html>

- **Place des Terreaux :**

4

http://www.culture.lyon.fr/culture/sections/fr/patrimoine__histoire/lyon/entite?entiteId=3345

- **Murs peints lyonnais :**

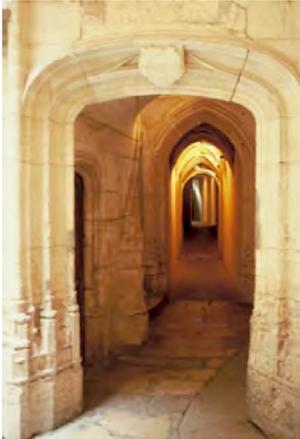
5 - La fresque des Lyonnais
La bibliothèque de la cité :



Plus d'information :

http://www.lyon.fr/vdl/sections/fr/decouverte/patrimoine/itineraire_murs_peints/

- **Les traboules de Lyon :**



6 -Une traboule est un passage traditionnel qui permet de passer d'un immeuble à un autre. Les traboules sont fréquentes dans Lyon, ainsi autour de l'école « INFLEXYON ».

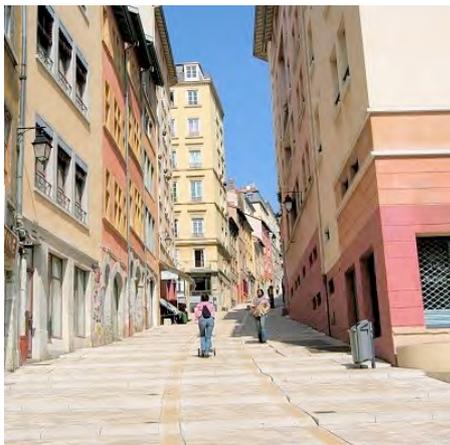
Plus d'information :

<http://www.lyontraboules.net/>

<http://www.lyon.fr/vdl/sections/en/entite?entiteId=334>

- **Montée de la Grande côte :**

7- La Montée de la Grande Côte est une voie de la Croix-Rousse à Lyon, reliant le quartier des terreaux au plateau de la Croix-Rousse. Elle se caractérise par une très forte dénivellation d'où son nom.



Plus d'information : Les pentes de Lyon: <http://www.lyon-les-pentes.com>

La vie à Lyon :

1) Sécurité sociale

Il s'agit de votre protection en cas d'accident ou de maladie pendant votre séjour. Avant votre départ, renseignez vous sur votre situation, assurez vous notamment de l'existence ou non d'une convention entre les deux pays assurant la continuité de votre couverture à l'étranger.

A) Vous êtes ressortissant de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse :

- Si vous bénéficiez toujours de la couverture maladie de votre pays d'origine soit :
 - Grâce la carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM)
 - Grâce à l'attestation provisoire de remplacement délivrée par votre pays
 - Grâce à attestation de votre affiliation d'assurance privée
- Pas besoins d'affilier à la sécurité sociale en France
- Vous ne disposez pas d'assurance maladie, vous devez affilier à une assurance maladie en France : -
 - Soit auprès de la sécurité sociale avec la Couverture Maladie Universelle (CMU)
 - Soit auprès d'une assurance privée pour les étudiants étrangers

B) Vous êtes de nationalité étrangère (hors E.E.E. et Suisse)

Vous devez contacter une assurance personnelle temporaire dès votre arrivée en France.

- Soit auprès de la Sécurité sociale
- Soit auprès d'une assurance privée pour les étudiants étrangers

Site Internet de la Sécurité Sociale : www.ameli.fr

Site de l'Assistance Etudiants : <http://www.assistance-etudiants.com>

Informations sur le site Campus France:

<http://www.campusfrance.org/fr/a-etudier/sejour01-7.htm>

2) Assurance responsabilité civile

Tous les étudiants doivent impérativement avoir une assurance responsabilité civile pour tout dommage causé à autrui.

3) Assurance logement

En tant que locataire (résidence étudiante ou autre type d'appartement), vous devrez obligatoirement souscrire une assurance dite « Multirisques habitation », couvrant les risques d'incendie, dégâts des eaux, vol, etc.

4) CAF (Caisse d'allocations familiales)

→ Aide au logement étudiant

Les aides au logement sont attribués par la Caisse d'allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement...). Son montant est variable. Il est calculé en fonction des ressources, de la taille de la famille, du lieu de résidence, du montant du loyer et du statut d'occupation. Pour les étudiants, un plancher des revenus est appliqué.

Pour en bénéficier :

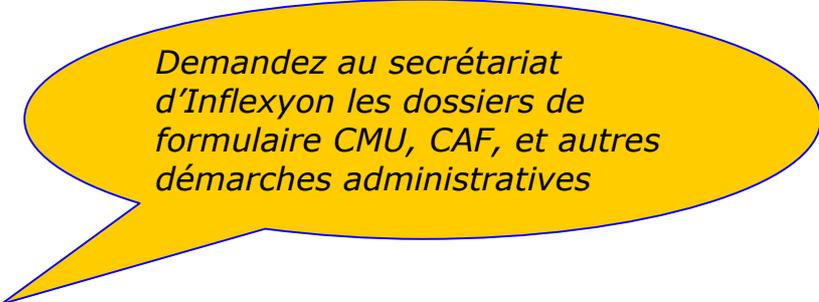
- Vous devez être locataire, sous-locataire ou co-locataire d'un logement.
- Votre logement doit être votre résidence principale et le bail établi au nom de l'occupant.
- Vous devez être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité, si vous êtes étudiant hors Espace économique européen (E.E.E.) et Suisse.

Un formulaire de demande est à remplir, où le trouver ?

- En le téléchargeant sur le site Internet de la CAF : www.caf.fr
- Inflexyon peut imprimer pour vous et vous aider à le remplir.

Contact Caisse d'Allocations Familiales de Lyon : 67 boulevard Marius Vivier Merle 69409 LYON CEDEX 03

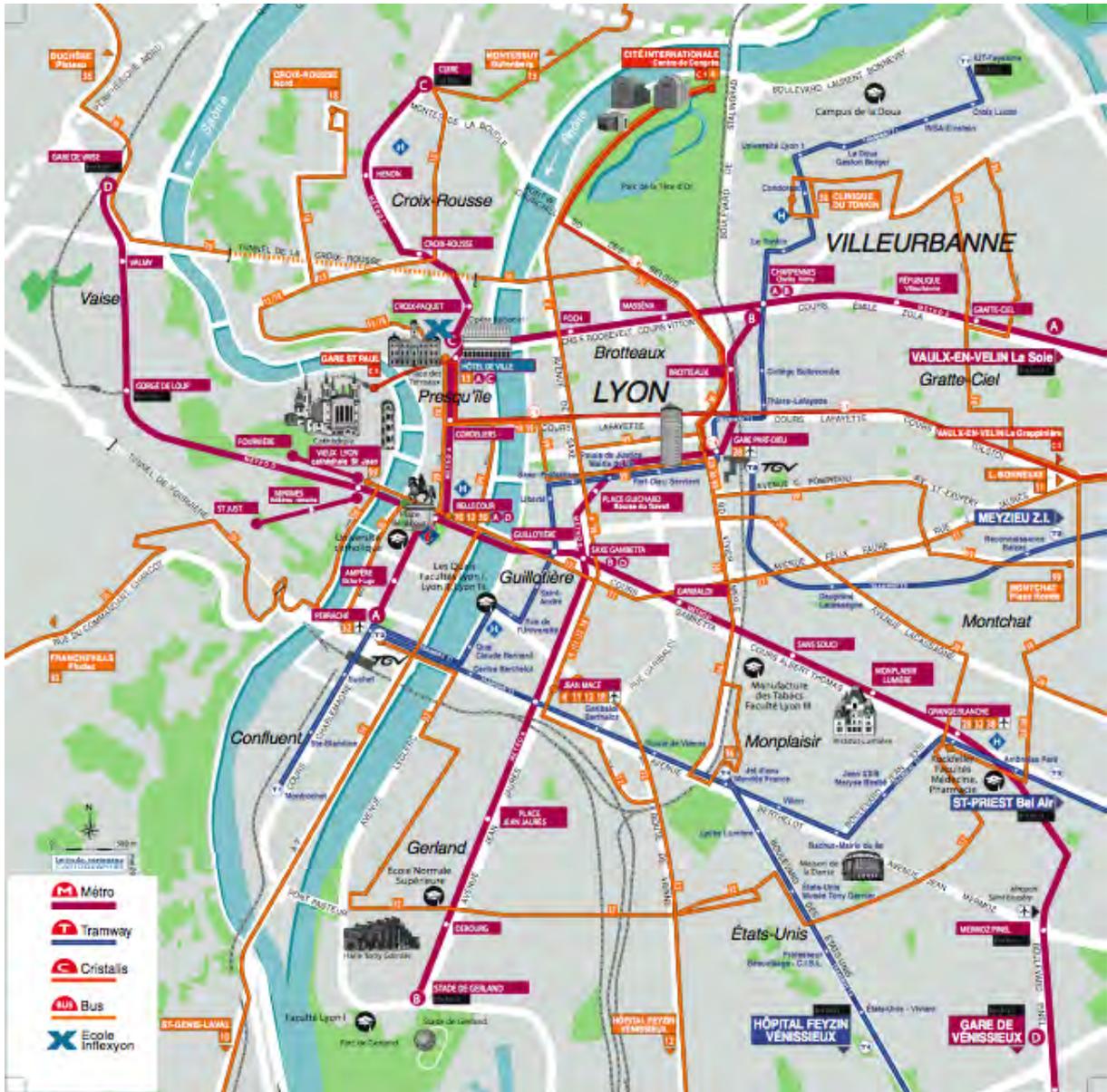
A savoir : La Caf de Lyon édite un guide pratique regroupant toutes les informations utiles et nécessaires à la saisie en ligne de la demande d'aide au logement sur le site Web (une version anglaise est également disponible). → vous pouvez obtenir ce guide à Inflexyon.



*Demandez au secrétariat
d'Inflexyon les dossiers de
formulaire CMU, CAF, et autres
démarches administratives*

5) Se déplacer à Lyon

Plan simple de Lyon avec localisation d'Inflexyon :



> En Bus, Métro et Tramway

Abonnement Campus : 28,80 € / mois, pour les étudiants de moins de 28 ans.

Abonnement Pass Hebdo : 17,40 € / semaine, pour tous

Abonnement Pass Partout : 57,60 € / mois, pour tous

Carnet de 10 tickets étudiants et scolaires : 13,30 € pour les étudiants aux moins de 28 ans.

Carnets de 10 tickets tarif normal : 15,10 € pour tous

Abonnement TCL : <http://www.tcl.fr/Tarifs/S-abonner>

> En Vélo, « Vélo'V »



Vélo'v est un système de location de vélo 24h/24 et 7j/7 mis en place dans la communauté urbaine de Lyon. Le plan d'implantation a été conçu pour qu'il ait une station Vélo'V tous les 300 m et à moins de 5 minutes à pied l'une de l'autre.

Il suffit de disposer d'un compte bancaire, d'accepter les conditions d'utilisation indiquées sur chaque borne et de choisir un code personnel. La carte est délivrée et vous permet d'emprunter le vélo.

Pour louer un vélo :

Vous vous présentez à une station Vélo'v

- Vous vous identifiez
- Vous prenez votre vélo
- Vous circulez
- Vous le raccrochez à une autre station du réseau

Les tarifs :

Les 30 premières minutes : gratuites.

De 30 minutes à 1h00 : 0,75 € (longue durée) ou 1 € (courte durée)

Par ½ heure suivante : 1,50 € (longue durée) ou 2 € (courte durée)

Le coût de la carte pour courte durée (1 jour) : 1,50 €

Le coût de la carte pour courte durée (7 jours) : 5 €

Le coût de la carte pour longue durée : de 15 à 25 €

<http://www.velov.grandlyon.com/>

6) Découvrir Lyon / sortir à Lyon

Lyon est une ville classée au patrimoine historique de l'Unesco. Son histoire très riche, de plus de 2000 ans, reste imprégnée dans de nombreux lieux. Cette métropole d'un million d'habitants offre donc une importante richesse culturelle mais aussi économique et étudiante. A Lyon, il est très agréable de se promener dans les rues typiques et le long des deux fleuves qui entourent la ville. Lyon dispose de nombreux espaces verts, terrasses et petites ruelles authentiques. Sa position géographique avantageuse, proche des Alpes (le Mont Blanc est visible sur les hauteurs de Lyon !), aux portes du sud de la France et seulement à 2h de Paris, permet aux visiteurs de profiter de la ville et de se déplacer facilement dans les autres régions.



a) Evénements culturels :

<http://www.lyon-france.com/que-faire/agenda/p-965/les-grands-evenements-annuels.php>

Janvier :

- Salon Sirha : le rendez international de l'hôtellerie et de la restauration + Bocuse d'Or + Coupe du Monde la Pâtisserie

Mars – Avril :

- Foire internationale de Lyon : <http://www.foiredelyon.com/>
- Festival Quais du Polar : <http://www.quaisdupolar.com/>
- Biennale Musique en Scène (art et musique contemporaine, années paires)
- Biennale du Cirque (années paires)

Mai :

- Les Nuits Sonores (festival de musiques électroniques) : <http://www.nuits-sonores.com/>
- Marché de la Mode Vintage : <http://www.marchemodevintage.com/>
- La Nuit des Musées : <http://nuitdesmusees.culture.fr/>

Juin :

- Fête de la musique (le 21 juin)

Été :

- Les Nuits de Fourvière à Lyon (festival culturel : théâtre, musique, danse, cinéma au Théâtre antique de Fourvière)
- Festival de Jazz à Vienne
- Tout l'monde dehors (fêtes d'été gratuites en plein air)

Septembre :

- Biennale Internationale de la Danse (années paires)
- La Biennale d'art contemporain de Lyon (années impaires)
- Journées Européennes du Patrimoine (week-end mi-septembre)

Octobre :

- La vogue des marrons (Fête foraine à la Croix Rousse)
- Grand Lyon Lumière Film Festival (du 4 au 10 octobre 2010)

Novembre :

- Sortie du Beaujolais Nouveau (le 3^{ème} jeudi de Novembre)

Décembre :

- Fête des Lumières (qui a lieu pendant 4 jours autour du 8 décembre)

C'est la fête la plus connue et la plus populaire de Lyon.

- Marché de Noël : <http://www.marche-noel-lyon.fr/>

b) Coût de la vie à Lyon :

> Hébergement

Famille d'accueil (petit-déjeuner compris) : entre 450 et 550 € /mois

Famille d'accueil en demi-pension : entre 600 et 750 € /mois

Résidence universitaire (charges compris) : entre 380 et 520 € /mois

Un studio meublé (25 m²) dans un appartement : à partir de 550 € /mois

> Restauration

- 1 repas complet au restaurant universitaire : 2,90 €

- 1 repas au restaurant (plat du jour) : à partir de 8 €

- 1 baguette de pain : 1 € en moyenne

- 1 pain au chocolat / 1 croissant : 0,85 en moyenne €

- 1 sandwich : de 3,50 à 5,50 €

- 1 kébab : de 4 à 5 €

- 1 café au bar : environ 1,20 €

> Transports – TCL (les transports en commun lyonnais)

Abonnement "Campus" pour les étudiants : 28,80 € / mois

Carnet de 10 tickets (tarif étudiant) : 13,30 €

> Loisirs

- Cinéma : 6 € en moyenne (tarif étudiant)

- Musée : de 2 € à 7 €

- Journal quotidien, "L'équipe" : 0,90 ou 1,20 €

Pour plus d'information aller sur :

<http://www.aderly.com/lyon/contents/lyon-attractivite-business/cout-vie-attractivite-lyon.jsp?lang=1>

Arguments bonus pour vivre à Lyon :



Lyon n°1
au niveau national
en qualité de vie



Lyon n°39*
au niveau international
en qualité de vie

Coût de la vie, dynamisme économique, offre culturelle...

* (source mercor.com)



Lyon arrive n°1
dans la Culture

Offre et diversité culturelle



Lyon arrive n°2
dans les transports

Accessibilité nationale et internationale,
réseau de transports en commun efficace et abordable



Lyon arrive 14^{ème}*
Classement des meilleures villes
Etudiantes au monde

* (source www.topuniversities.com)



Lyon arrive 111^{ème}*
Coût de la vie,
sur 414 villes étudiées

Lyon dans le monde

Ville la plus chère au monde est Stavanger en
Norvège sur 414 villes étudiées

Paris est 40^{ème}

Grenoble est 60^{ème}

* (source numbeo.com)

c) Jours fériés :

- Le 1er janvier : Jour de l'an
- Lundi de Pâques : date variable entre fin mai et avril (le 4 avril pour 2010 et le 24 avril pour 2011)
- 1er mai : Fête du Travail
- 08 mai : Victoire 1945 (8 mai 1945)
- Ascension : date variable (le 13 mai pour 2010 et le 2 juin pour 2011)
- Pentecôte : date variable (le 23 mai pour 2010 et le 12 juin pour 2011)
- Lundi de Pentecôte : date variable (le 24 mai pour 2010 et le 13 juin pour 2011)
- 14 juillet : Fête nationale de la France
- 15 août : Assomption
- 1er novembre : La Toussaint
- 11 novembre : Armistice de la Première Guerre mondiale (11 novembre 1918)
- 25 décembre : Noël

L'école Inflexyon est ouverte et les cours sont assurés pendant les jours fériés sauf le 1^{er} mai et le 14 juillet (le traditionnel pique-nique est organisé ce jour là). En cas de fermeture exceptionnelle un jour férié nous vous informerons à l'avance.

d) Nature :

> Parc de la tête d'Or :

Entrée gratuite. Accès : Métro A – station Masséna-,
Bus C1, arrêt Parc Tête d'Or – Churchill ou Duquesne
Bus 27, 36 arrêt Parc Tête D'Or – Duquesne
Bus 4 arrêt Parc Tête d'Or – Churchill

- le jardin Botanique de Lyon (situé dans le parc de la Tête d'Or)
- le jardin zoologique de Lyon (situé dans le parc de la Tête d'Or)

> Les berges du Rhône – Parc Urbain

> Parc de La Croix Laval

> Parc de Meribel Jaunage

e) Musées :

> **Musée des Beaux Arts de Lyon** – <http://www.mba-lyon.fr/mba/>
20 place des Terreaux 69001 Lyon
Tél : 04 72 10 17 40

> **Musée d'Art Contemporain** - <http://www.mac-lyon.com/mac/>
81 Quai Charles de Gaulle
Cité internationale 69006 Lyon - Tél. 04 72 69 17 18

> **Musées Gadagne** – <http://www.gadagne.musees.lyon.fr/>
1 place du petit collège 69005 Lyon
Accès handicapés : 14 rue de Gadagne 69005 Lyon
Tél. 04 78 42 03 61

> **Musée Gallo-Romain de Fourvière**
- <http://www.musees-gallo-romains.com/>
17 rue Cléberg 69005 Lyon
Tél. 04 72 38 49 30

> **Musée de l'imprimerie** - <http://www.imprimerie.lyon.fr/imprimerie/>
13 rue de la Poulallerie 69002 Lyon
Tél. 04 78 37 65 98

> **Institut Lumière** - <http://www.institut-lumiere.org/>
25 rue du premier Film BP 8051 69008 Lyon

> **Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**
- <http://www.chrd.lyon.fr/chrd/>
14 Avenue Berthelot 69007 Lyon
Tél. 04 78 72 23 11

> **Musée des Confluences** - <http://www.museedesconfluences.fr/>
Local d'info : 86 quai Perrache 69002 Lyon
Tél. 04 78 37 30 00

> **Musée des Tissus et des Arts décoratifs** -
<http://www.musee-des-tissus.com/>
34 rue de la Charité 69002 Lyon
Tél. 04 78 38 42 00

> **Musée Tony Garnier -**

4 rue des Serpollières 69008 Lyon

Tél : 04 78 75 16 75

> **Musée des Canuts -** <http://www.maisondescanuts.com/>

10-12 rue d'Ivry 69004 Croix Rousse, Lyon

f) Musique / danse /concert :

> **Opéra de Lyon -** <http://www.opera-lyon.com/>

1 place de la comédie 69001 Lyon

> **Maison de la Danse -** <http://www.maisondeladanse.com/>

8 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon

> **Auditorium – Orchestre national de Lyon –**

http://www.auditorium-lyon.com/onl_info/index.htm

149 rue Garibaldi 69003 Lyon

> **Hall Tony Garnier** (salle d'événement et concert) –

<http://www.halle-tony-garnier.fr/>

Place des docteurs Charles et Christophe Mérieux 69007 Lyon

> **Transbordeur** (salle de concert) - <http://www.transbordeur.fr/>

3 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne

> Espace double Mixte

19 avenue Gaston Berger 69625 Lyon Cedex Villeurbanne

g) Etudier :

> **Universités de Lyon -** <http://www.universite-lyon.fr/>

- Université Claude Bernard Lyon 1 (sciences, santé)

- Université Lumière Lyon 2 (sciences humaines, lettres, droit, philosophie, langues)

- Université Jean Moulin Lyon 3 (sciences humaines, lettres, droit, philosophie, langues)

- Université Catholique de Lyon

> **Bibliothèque municipale de Lyon :** <http://www.bm-lyon.fr/>

7) Adresses et contacts utiles

URGENCE :

Secours depuis un téléphone portable	112
SAMU (Service d'Aide Médicale Urgence).....	15
Police secours	17
POMPIERS	18
SOS Médecins	3624
SOS Médecins Lyon 24h/24	04 78 83 51 51
289 Rue Garibaldi 69007 Lyon	
Maison médicale de garde	04 72 33 00 33
Après 19h et le week-end	
Centre anti-poison et anti-drogue	04 72 11 69 11
Urgences dentaires de nuit	04 72 10 01 01
Urgences ophtalmologiques	04 72 11 62 33
Hôpital Edouard Herriot, Pavillon C	
5 Place d'Arsonval 69003 Lyon	

URGENCES HOSPITALIERES :

Hôpital Edouard Herriot, Pavillon N :	04 72 11 69 53
5 Place d'Arsonval 69003 Lyon	
Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc :	04 78 61 80 00
20 Quai Claude Bernard 69007 Lyon	

MEDECINS :

SOS Medecins – 04 78 83 56 96	
10 place Dumas de Loire 69009 LYON	
Généraliste – MALAPERT Eric - 04 72 61 10 10	
18 RUE SERVIENT 69003 LYON	
Dentiste – BOUVIER Isabelle - 04 78 37 88 52	

2 PLACE BENOÎT CRÉPU 69005 LYON

Ophthalmologie – SAINT ETIENNE Florence - 04 78 54 33 12
219 AVENUE FÉLIX FAURE 69003 LYON

Dermatologie – PINCHART Deny Corinne - 04 72 12 16 14
3 rue Saint-Philippe 69003 LYON

Gynécologie – BERTHOUX GÉNESTOUX Agnès - 04 78 54 18 88
238 AVENUE FÉLIX FAURE 69003 LYON

PHARMACIES DE NUIT :

Pharmacie des Cordeliers - BLANCHET : 04 78 42 12 42
5 place des Cordeliers - 69002 Lyon

Pharmacie Perret : 04 78 93 70 96
30 rue Duquesne – 69006 Lyon

Pharmacie des Gratte-Ciel : 04 78 84 71 63
28 avenue Henri Barbusse – 69100 Villeurbanne

http://www.lyon.fr/vdl/sections/fr/pied/numeros_durgence_1/?aIndex=3

SERVICES TECHNIQUES :

Gaz - GDF (sécurité dépannage) : 0 810 60 20 20

Boutique Gaz de France DolceVita Lyon : 04 78 60 68 40
Centre Commercial La Part-Dieu
Niveau 3 - 17, rue du Docteur Bouchut 69003 Lyon

Électricité - EDF (sécurité dépannage) : 0 810 33 30 69
Boutique Bleu ciel d'EDF - 16 rue de la République 69002 Lyon

Eau : SDEI : 0810 814 814
En cas d'urgence en dehors des heures ouvrables
VEOLIA Eau : 0810 000 777 (24h/24, 7J/7)

France Télécom : Tel. 1014
Agence Lyon Cordeliers - 43 rue de la République 69002 Lyon

SERVICES SOCIAUX :

> Hôtel de ville de Lyon – la mairie : 04 72 10 30 30
1 PLACE DE LA COMÉDIE 69001 LYON

<http://www.lyon.fr/>

> Préfecture du Rhône - Les services d'accueil des étrangers :
« Étudiants » 12 rue des Cuirassiers LYON 69003

<http://www.rhone.pref.gouv.fr/>

> Accueil téléphonique des étrangers

- Appelez le 04 72 61 67 06 : du lundi au vendredi de 9h à 16h

- Vous trouverez également des informations générales sur le site.

<http://www.service-public.fr/>

> Police - 04 78 28 11 87

5 Place de Sathonay, 69001 Lyon

> Allô Service Publique 39 39

<http://www.service-public.fr/poser-question/allo-service-public/>

> Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Lyon 3^{ème} - 12 rue d'Aubigny

Lyon 7^{ème} - 5 bis Place Jean Macé

Lundi, mardi et mercredi : de 8h à 17h

Jeudi : de 8h à 17h30

Vendredi : de 8h à 16h30

Tel : 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Par courrier : CPAM 69907 LYON Cedex20

<http://www.ameli.fr/>

> CAF de Lyon (Caisse d'Allocations Familiales)

67 Boulevard Marius Vivier Merle 69409 LYON CEDEX 03

Tel : 0820 256 910

<https://www.caf.fr/wps/portal/>

> Poste centrale-Bellecour

10 Place Antonin Poncet 69002 Lyon

Tel 3631 (Appel non surtaxé)

<http://monbureaudeposte.laposte.fr/>

CENTRES COMMERCIAUX ET SUPERMARCHES :

> Centre commercial Lyon Part-Dieu - 04 72 60 60 62
17 rue du docteur bouchut 69003 Lyon
<http://www.centrecommercial-partdieu.com/>

> Carrefour (supermarché) - 04 72 60 61 62
Centre commercial Lyon Part-Dieu 69003 Lyon
<http://www.carrefour.fr/magasin/lyon-part-dieu>

> Printemps (grand magasin) - 04 72 41 29 29
42 rue de la République 69002 Lyon
<http://www.printemps.com/>

> Galeries Lafayette (grand magasin) - 04 72 61 44 44
Centre commercial Lyon Part-Dieu 69003 Lyon
<http://www.galerieslafayette.com/content/>

>FNAC – Bellecour : 0825 020 020
85 rue de la République 69002 Lyon
<http://www.fnac.com/>

>DECITRE (librairie et papitrie)
-6 place bellecour 69002 Lyon
04 26 68 00 12
- 29 place bellecour 69002 Lyon
04 26 68 00 09
<http://www.decitre.fr/>

>Grande pharmacie Lyonnaise - 04 72 56 44 00
20-22 rue de la République 69002 Lyon
<http://www.grandepharmacielyonnaise.fr/>

>Les Halle de Lyon Paul Bocuse (marché gastronomique)
102 cours Lafayette 69003 Lyon
04 78 60 32 82
<http://halledelyon.free.fr/>

TRANSPORTS :

> S.N.C.F
<http://www.sncf.com/>
<http://www.voyages-sncf.com/>

> TCL (Transports en Commun Lyonnais) : 0820 427 000
Agence Hôtel de Ville – 5 rue de la République 69001 Lyon
Lundi à vendredi : 7h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h
<http://www.tcl.fr/>

TOURISME :

> Office du tourisme
Place Bellecour 69002 Lyon
04 72 77 69 69
<http://www.lyon-france.com/>

> Auberge de jeunesse de Lyon : <http://www.fuaj.org/Lyon>
41-45, montée du Chemin Neuf 69005 Lyon - 04 78 15 05 50

VIE ETUDIANTE :

> C.R.O.U.S - 04 72 80 00 04
59 rue de la Madeleine 69007 Lyon
<http://www.crous-lyon.fr/web/>

> C.R.I.J (Centre Régional Information Jeunesse) Rhône-Alpes
10 Quai Jean Moulin 69001 Lyon
04 72 77 00 66
<http://www.crijrhonealpes.fr/>

> Lyon Campus : <http://www.lyoncampus.org/>
> Studyrama : <http://www.studyrama.com/>
> Le club étudiant : <http://www.leclubetudiant.com/>
> Campus France : <http://www.campusfrance.org/>

RESTO U :

> La Madeleine - 360, rue Garibaldi 69007 Lyon - 04 72 80 49 56

> La Manu - Sous-sol de l'aile G 1, avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - 04.78.76.15.96

> Le BISTROT de la Manu - Sous-sol de la cour Nord
4 cours Albert Thomas 69008 Lyon

> André ALLIX, 2, rue Sœur Bouvier 69005 Lyon - 04 72 57 17 82
> Faculté catholique - 19, rue du Plat 69002 Lyon - 04 78 38 17 12
> Cafétéria : 7h30 - 18h30, Petit-déjeuner : 8h - 10h30, Déjeuner : 11h30 - 13h30

> Cafétéria Carnot - 23 place Carnot 69002 Lyon - 04 26 84 52 30

Guide de l'étudiant à Lyon à télécharger : <http://www.onlylyon.org/site-grand-public/etudier-a-lyon/choisir-lyon-pour-ses-etudes/choisir-lyon-pour-ses-etudes-35-1.html>

